



CAP

Peintre applicateur de revêtements

Métiers accessibles

Le titulaire du CAP Peintre applicateur de revêtements intervient dans le domaine de l'aménagement finition.

Il est amené à travailler dans tout type d'entreprises et de collectivités, majoritairement dans des entreprises artisanales.

Il peut par exemple exercer les métiers de peintre ou de façadier.

Poursuite d'études

Le titulaire du CAP peut également poursuivre ses études en cas de bon dossier scolaire par un bac pro (2 ans) un Certificat de spécialisation (1 an) ou un Brevet Professionnel (2 ans). Par exemple:

- Bac pro aménagement et finition du bâtiment ;
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation ;
- BP Carreleur mosaïste ;
- BP Menuisier aluminium verre ;
- CS Plâtrier

Liens utiles

[Fiche Onisep Peintre](#)

[Fiche peintre en bâtiment](#)

[Fiche Façadier](#)



Présentation du CAP

Le titulaire du CAP Peintre applicateur de revêtements intervient dans le cadre de travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation. L'activité professionnelle se situe en atelier et sur chantier.

Il met en œuvre :

- Des produits de préparation et de finition (produits de peinture, revêtements de murs, plafonds et sols...) à l'intérieur des bâtiments souvent occupés (logements individuels et collectifs, locaux industriels et tertiaires);
- Des produits de traitement, de préparation et de finition à l'extérieur (façades, murs, dessous de toit, persiennes, fenêtres, balcons, rambardes...).

Il contribue à l'amélioration et à la durabilité de l'habitat, à l'amélioration de la qualité de vie dans l'habitat (esthétique, thermique, acoustique, adaptabilité, sécurité...).

Durant les deux années du CAP, l'élève effectue 14 semaines de stage afin de mettre en application les connaissances acquises et de développer de nouvelles compétences. En première année, les stages sont rémunérés 50 euros par semaine et 75 euros par semaine en deuxième année.



Enseignements professionnels

En plus des enseignements généraux (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, physique-chimie, EPS, langue vivante), le CAP présente des enseignements professionnels:

- **Communication et préparation** : prendre connaissance d'informations, communiquer avec les clients et les autres exécutants, organiser son intervention, préparer les matériaux, l'outillage et les autres fournitures
- **Réalisation et contrôle de travaux courants** : identifier l'état du chantier, le protéger, réaliser les travaux préparatoires (poncer, décoller, décaper, laver, etc.), réaliser les travaux d'apprêts (reboucher, dégrossir, traiter les fissures, enduire), appliquer des produits de finition (peinture, lasure, vernis), poser des revêtements (papier peint, textile, PVC), replier le chantier
- **Réalisation de travaux spécifiques** : réaliser des travaux préparatoires au sol, poser des revêtements (lames, dalles, etc.)

Où se former en Savoie

- Albertville, lycée professionnel le Grand Arc
- Albertville, EREA le Mirantin
- La Ravoire, lycée professionnel le Nivolet
- Saint Alban Laysse, CFA Bâtiment (apprentissage)